



# Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau

zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\* les zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\* les zones humides, les oiseaux d'eau\*\*\*

## ENQUETE PRELEVEMENTS LIMICOLES SUR LE DPM

Depuis le dernier renouvellement des baux de chasse sur le DPM, il est OBLIGATOIRE de renseigner vos données de prélèvements de limicoles. Cela permettra de développer nos connaissances cynégétiques sur ces espèces et donc de fournir des données indispensables pour défendre leur chasse dans le cadre des plans de gestion européens actuels et à venir.

Depuis plusieurs années, il est possible de chasser la Bernache du Canada, mais le retour des prélèvements est également obligatoire.

Ce formulaire regroupe l'ensemble des données à fournir. Complétez-le en fin de saison de chasse et transmettez-le à votre association de chasse maritime.

Saison : Département : 76 ACM (initiales) :

Nom : Prénom :

Adresse : Commune : Code postal :

Limicoles	Quantité prélevée
Huitrier pie	
Courlis corlieu	
Courlis cendré	
Bécasseau maubèche	
Pluvier doré	
Pluvier argenté	
Chevalier aboyeur	
Chevalier gambette	
Chevalier combattant	
Chevallier arlequin	
Barge rousse	
Barge à queue noire	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Bécassine des marais	
Bécassine sourde	
Vanneau huppé	
Espèces envahissantes	Quantité prélevée
Bernache du Canada	

**Formulaire à renvoyer**  
 par courrier à l'ACDPM BSPC - 189, rue de Verdun - 76600 LE HAVRE  
 ou par mail à [a.c.d.p.m@wanadoo.fr](mailto:a.c.d.p.m@wanadoo.fr)